

**Lundi, le 03 juin 2024**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui  
tenue le 03 juin 2024 à 20h00 au 146, route 195 à Lac-Humqui et à laquelle étaient  
présent(e)s : monsieur le maire Gino Canuel ainsi que les conseillères et les  
conseillers suivant(e)s :**

**Mme Diane Soucy, conseillère no 2  
Mme Karine Dechamplain, conseillère no 3  
Mme Nancy Malenfant, conseillère no 4  
M. Normand Henley, conseiller no 5  
M. Marc Michaud, conseiller no 6**

Les membres présents forment le quorum, sous la présidence de M. Gino Canuel, maire.



No de résolution  
ou annotation

66-24

Sont également présents trois (3) citoyens, les employés municipaux Patrick Gagnon, Yan-Michaël Guimond et Isabelle Desjardins, greffière-trésorière.

### Accueil par monsieur le maire

#### 1. Ordre du jour

Il est proposé par Diane Soucy, appuyé par Karine Dechamplain d'accepter l'ordre du jour.

#### 2. Acceptation du procès-verbal du 06 mai 2024

Il est proposé par Nancy Malenfant, appuyé par Karine Dechamplain d'accepter le procès-verbal de la séance du 06 mai 2024.

67-24

#### 3. Compte à payer de mai 2024

### COMPTES À PAYER DE MAI 2024

#### URBANISME ET PARC

Napa	11.49 \$	entretien quai
Unoria BMR	408.01 \$	entretien halte routière
Ville d'Amqui	3 548.00 \$	piscine
Dépanneur Lac-Humqui	9.18 \$	entretien halte routière

#### VOIRIE

Marcel Bérubé	50.00 \$	castor
Fleurons Maraîchers	50.00 \$	bons d'achat (ménage printemps)
Cantine du Lac	50.00 \$	bons d'achat (ménage printemps)
Dépanneur Lac-Humqui	118.77 \$	bons d'achat et autres
Excavation R Rioux	3 451.50 \$	Ponceau rang 8 sud + route Mitis
Gestion Fusion Inc.	3 577.60 \$	balai
MRC Matapédia	1 182.90 \$	suivi, coord. & accompagnement

#### PARC ET TERRAIN DE JEUX

Soudure mobile	17.25 \$	fer quai
Pro Pieux Fondations	114.98 \$	déplacé pieux
Services mécaniqueJMJ	275.73 \$	quai

#### HYGIÈNE DU MILIEU

Matrec	(265.13) \$	surcharge carburant
--------	-------------	---------------------

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sûreté du Québec	16 056.00 \$	1er versement 30-06-24
------------------	--------------	------------------------

#### CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Sani-Manic	701.35 \$	Vidange (-320)
André Roy Électrique	103.48 \$	conduit extérieur (assurance)
André Roy Électrique	3 830.53 \$	prise extérieur
Brunet (Isabelle)	22.98 \$	produit entretien
Francine Potvin	170.00 \$	conciergerie
Sécuritas	66.63 \$	système alarme

#### SALLE PAROISSIALE

BMR-Réno Vallée Amqui	17.90 \$	béton (cheminée)
Construction Cyr	4 024.13 \$	démolition cheminée

#### ÉGLISE

Unoria BMR	58.30 \$	paillis
------------	----------	---------



No de résolution  
ou annotation

### GARAGE

NAPA	660.51 \$	meuleuse- autres
Alyson Design & Multimédia	574.88 \$	écussons Freightliner-Western
Unoria BMR	28.74 \$	clé
Services mécanique JMJ	2 537.21 \$	niveleuse et Western
Carquest	479.07 \$	niveleuse, changement huile et air
Dépanneur Lac-Humqui	34.01 \$	eau-gant
Harnois Énergies	3 236.81 \$	essence (1.687/litre) taxes incl.
Boutique du travailleur	183.95 \$	couvre tout (Yan)
Telus	97.73 \$	internet

### ADMINISTRATION

MRC Matapédia	19 468.94 \$	Quote-part
MRC Matapédia	23 269.83 \$	Quote-part
Librairie d'Amqui	104.22 \$	papiers et autres
MRC Matapédia	224.46 \$	honoraires informatiques
MRC Matapédia	150.00 \$	téléphone
Centre bureautique	130.22 \$	photocopies 2 mois
Dépanneur Lac-Humqui	8.99 \$	eau
Ministre du Revenu	3 937.85 \$	DAS + cnesst mai 2024
Receveur général	1 562.17 \$	DAS mai 2024
MRC Matapédia	2 965.00 \$	mise à jour - service d'évaluation

**Total**

**97 306.17 \$**

### COMPTES PAYÉS DE MAI 2024

Hydro Québec	405.03 \$	éclairage public
Hydro Québec	71.30 \$	croix
Hydro Québec	2 201.36 \$	142, route 195
Salaires nets	11 480.94 \$	élus(es) et employés
Visa	540.08 \$	explications ci-dessous

**14 698.71 \$**

**Grand total**

**112 004.88 \$**

### Encaissement mai 2024

	Montant	Référence
Taxes municipales et autres	34 775.44 \$	
Photocopies	12.00 \$	
Permis et dérogation mineur	35.00 \$	
Location de salle	950.00 \$	
Ministère des transports	9 258.96 \$	Hiver - tranche 3 et 4
Licence pour chien	5.00 \$	
MAPAQ	26 016.10 \$	
Location équipement	30.00 \$	
MAMH	22 845.00 \$	Partage croissance TVQ
Total encaissement pour le mois	93 927.50 \$	

68-24

Il est proposé par Marc Michaud, appuyé par Nancy Malenfant d'accepter les comptes à payer de mai 2024.

### 4. Période de questions

Il n'y a aucune question



No de résolution  
ou annotation

FD - Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) Tél.: 1-800-363-9251 No. F030

## 5. Dossiers internes

### 5.1 Présentation du rapport financier – Exercice terminé le 31 décembre 2023

#### EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023		2022
	Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	89 947	566 234	(83 734)
Moins : revenus d'investissement	( )	729 851	29 690
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>89 947</b>	<b>(163 617)</b>	<b>(113 424)</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Amortissement	4	278 845	235 150
Produit de cession	5	3 000	5 240
(Gain) perte sur cession	6	(3 000)	620
Réduction de valeur/ Reclassement	7		
	8	278 845	241 020
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Coût des propriétés vendues	9		
Réduction de valeur/ Reclassement	10		
	11		
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Remboursement ou produit de cession	12		
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13		
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		
	15		
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		
Remboursement de la dette à long terme	17 (	29 514)	32 921)
	18	(29 514)	(32 921)
			(31 727)
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	19 (	60 433)	69 343)
Excédent (déficit) accumulé			71 430
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		
Excédent de fonctionnement affecté	21		
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 600)	(1 600)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24		
	25	(60 433)	(70 943)
	26	(89 947)	174 981
			136 264
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		11 364
			22 840

69-24

Sur une proposition de Marc Michaud, appuyé par Nancy Malenfant, il est résolu d'accepter les états financiers tel que présentés.

### 5.2 Programme d'aide à la voirie locale -Volet entretien – reddition de compte 2023

Attendu que la municipalité doit produire une reddition de compte au ministère des Transports et de la Mobilité durable afin d'attester de la véracité de l'utilisation de la subvention reçue en 2023 sur des routes locales de niveaux 1 et 2;

Attendu que l'état des routes nécessite beaucoup d'investissements causés par le retard des interventions et par les changements climatiques importants;

Attendu que les dépenses reliées aux interventions des routes pour 2023 sont représentées sur le tableau suivant :

Aide financière MTMD 226 178 \$

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 143 552 \$

Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Système de sécurité 13 531 \$
- Chaussées pavées – entretien préventif 56 606 \$
- Chaussées pavées – entretien palliatif 11 870 \$
- Chaussées en gravier – entretien préventif 43 167 \$

• Chaussées en gravier – entretien palliatif	9 599 \$
• Système de drainage	1 795 \$
• Abords de routes	<u>15 561 \$</u>

Total des dépenses relative à l'entretien d'été 152 129 \$

b) Dépenses d'investissement \_\_\_\_\_

c) Total des frais encourus admissibles 295 681 \$

**70-24**

Pour ces motifs, il est proposé par Diane Soucy, appuyé par Marc Michaud, résolu et adopté que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui atteste la véracité des frais encourus admissible pour l'entretien des routes locales de niveau 1 et 2 et informe le ministère des transports et de la Mobilité durable de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes 1 et 2 dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet entretien.

**5.3 Reconstruction du ponceau sur la route de la Branche nord - Soumission**

À la suite de la réception des soumissions pour la reconstruction du ponceau PC-SZE-064 situé sur la route de la Branche Nord et de l'analyse des offres fait par le service de génie municipal de la MRC de la Matapédia.

**71-24**

Il est proposé par Normand Henley, appuyé par Marc Michaud d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Les Entreprises L. Michaud et fils (1982) Inc. au montant de 109 995.25 \$ (taxes incluses).

**5.4 Vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier – Personne désignée**

ATTENDU que le 12 juin 2024 à 10h00 aura lieu la vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier;

ATTENDU qu'une propriété est susceptibles d'être mise en vente pour notre municipalité;

**72-24**

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Karine Dechamplain, appuyée par Marc Michaud, il est résolu de mandater Mme Diane Soucy, conseillère au siège no deux (2) à assister à ladite vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier et mandat lui est donné d'acquérir pour et au nom de la municipalité, le cas échéant, pour le solde de taxes et frais encourus, la propriété située dans la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui.

**5.5 Chaudière à eau chaude, salle multifonctionnel – Mise à l'arrêt**

Le fonds d'assurance des municipalités du Québec a mandaté la firme Services Précis pour l'inspection des chaudières dans les bâtiments de la municipalité. À la suite de cette inspection réalisée le 09 mai 2024, nous recevons une recommandation juridictionnelle, la chaudière du centre multifonctionnel est considérée comme non conforme. Nous mettons donc la chaudière à l'arrêt et des démarches seront entreprises pour le remplacement de cette chaudière et ce d'ici automne 2024.

**5.6 Retrait d'une signataire**

CONSIDÉRANT que Madame Maryline Pronovost n'est plus à l'emploi de la municipalité;

**73-24**

Il est proposé par Marc Michaud, appuyé par Nancy Malenfant de retirer la signature de celle-ci auprès de notre institution financière soit la Caisse Vallée de la Matapédia et de tous autres institutions qui exigeraient la signature de la directrice générale ou de la greffière-trésorière.

**6. Varia**

**6.1 Tirage – Camp Sable chaud**

Nous avons organisé un tirage de deux (2) séjours au Camp Sable chaud, d'une valeur de 250 \$ chacun ainsi les gagnants sont Vincent-Gabriel Rioux et Cendrine Michaud.

**6.2 Comité de protection du lac- Demande de rencontre**

Le comité de protection du lac demande une rencontre avec les membres du conseil municipal, la rencontre est fixée le 26 juin 2024 à 19h00.

**6.3 OBVMR – Entente quinquennale du réseau de surveillance volontaire des lacs**

La nouvelle entente quinquennale du réseau de surveillance volontaire des lacs de 2024-2028 sera renouvelée pour signifier notre engagement en tant que partenaire.



No de résolution  
ou annotation

## **7. Informations**

### **7.1 Invitation de la MRC – Formation < Conseil, trucs et astuces pour rénover sa maison ancienne >**

Nous sommes invités à la formation donnée par le service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) le 15 juin prochain.

### **7.2 Assemblées générale annuelle – Écosite de la Matapédia**

L'assemblée générale annuelle de l'Écosite de la Matapédia se tiendra le 11 juin 2024 à la salle 18 du Centre récréoculturel à Amqui.

### **7.3 Travaux sur les routes de la MRC de la Matapédia**

Le conseil est informé des différents investissements qui seront effectués sur les routes de la Matapédia pour les années 2024-2025 et 2025-2026 par le ministère des transports et de la mobilité durable du Québec.

### **7.4 Matières résiduelles – Année 2023**

La quantité de matières résiduelles recueillies en 2023 pour la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui équivaut à 1.9 % de tout ce qui est cueilli dans la MRC de la Matapédia, ici on parle des déchets, de la matières organiques et des matières recyclables.

### **7.5 Rapport annuel 2023 – Sécurité incendie**

À Saint-Zénon-du-Lac-Humqui sur 315 bâtiments répertoriés, 95 % de ceux-ci sont considérés comme des risques faibles, en 2023 nous avons fait appel au service d'incendie une seule fois pour un traîneau d'évacuation. La principale cause d'incendie, soit 30 %, est relié à un problème électrique. La prévention est de mise.

## **8. Période de questions**

Une citoyenne nous informe qu'un piano appartenant à l'école de St-Damase, nous serait offert simplement en organisant le déplacement de ce dit piano. Au moment opportun nous déménagerons le piano avec la collaboration de nos employés municipaux, le piano sera installé à la salle paroissiale.

Le conseil municipal donnera son appui à un citoyen qui demande le déplacement du bâtiment appartenant à Telus, M. Jason Rioux ayant acquis l'édifice nommé autrefois le collège, la vocation de l'édifice a changé, elle est maintenant résidentielle, le bâtiment de Telus lui causant certain préjudice soit par le son émis des ventilateurs et l'emplacement lui-même du bâtiment situé à quelques mètres de sa résidence, le conseil lui remettra une lettre pour appuyer ses démarches.

## **9. Rapport des élus (es)**

Marc Michaud nous mentionne que certains éléments du nouveau balcon à la salle paroissiale devront être corrigés, l'entrepreneur sera rappelé. Aussi, nous demanderons une soumission pour refaire l'escalier de secours du côté droit du bâtiment. Marc nous informe que la niveleuse a besoin d'une mise au point, l'embrayage de celle-ci ne fonctionne plus très bien.

Normand Henley s'informe du montant que le conseil municipal est prêt à investir pour un nouveau camion de service, le camion GMC demandant de trop grand investissement pour la durée de vie qu'il lui reste. Normand nous fait remarquer qu'il serait approprié de peindre les portes et fenêtres de la salle paroissiale.

Diane Soucy s'informe sur les dos d'âne, le consensus n'étant pas au rendez-vous, le conseil réfléchit à différentes solutions.

Gino Canuel nous informe que le panneau électrique à la salle paroissiale devra être ajusté pour sa remise en place. Nous ferons appel à André Roy Électrique Inc.



No de résolution  
ou annotation

**74-24**

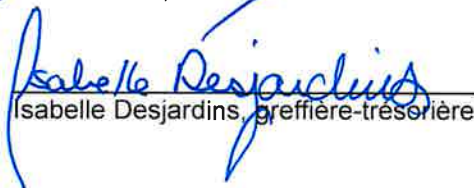
**10. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Nancy Malenfant à 23h01.



---

Gino Canuel, maire



---

Isabelle Desjardins, greffière-trésorière